

AIDE INTERNATIONALE En 2015, les Objectifs de développement durable prennent la relève des Objectifs du millénaire. Plus ambitieux et mieux négociés.

DE NOUVEAUX OBJECTIFS POUR LA COOPÉRATION NORD-SUD

Un nouveau cadre pour la coopération internationale doit être fixé en septembre 2015 à New York, lors de l'assemblée générale des Nations unies. Une liste d'objectifs, dits de « développement durable » (ODD), sera adoptée ; ils compléteront et prolongeront les huit Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) votés à l'automne 2000 et arrivés à échéance cette année. Entre autres choses, les OMD prévoyaient d'avoir divisé par deux avant 2015 la proportion de personnes vivant sous le seuil de pauvreté et souffrant de la faim (voir encadré).

RÉHABILITER L'AIDE PUBLIQUE AU DÉVELOPPEMENT

L'adoption des OMD traduisait, dix ans après la chute du mur de Berlin, le désarroi des agences internationales d'aide publique au développement (APD), confrontées à une démotivation des bailleurs. L'APD avait en effet historiquement joué un rôle important pour contenir l'influence communiste dans les pays pauvres, et elle n'avait cessé de diminuer durant les années 1990 (voir graphique). Dans un rapport publié en 1996, l'OCDE suggérait alors, pour surmonter cette « fatigue des donateurs », selon l'expression de l'époque, de renforcer l'efficacité de l'aide en la concentrant sur quelques objectifs simples et à atteindre avant 2015, mesurables et vérifiables. Les objectifs proposés en 1996 par l'OCDE figureront ainsi sur la liste de ceux qui seront adoptés quatre ans plus tard par l'ONU. Les OMD répondaient donc avant tout aux préoccupations des bailleurs de fonds internationaux. Ils n'ont pas été négociés avec les pays en développement.

L'engagement de 147 chefs d'Etat d'accorder un « soutien indéfectible » à la réalisation de ces objectifs a eu un impact profond sur la structuration de l'aide publique au développement, sur la définition des politiques promues et sur leur

mise en œuvre par les gouvernements des pays du Sud depuis quinze ans. Les OMD ont également contribué à organiser la communauté des chercheurs spécialistes du développement, à stimuler les travaux d'expérimentation et de mesure, et à accroître les connaissances sur l'impact des différents projets de développement – et donc la pertinence de chacun. Enfin, les OMD ont eu pour effet de canaliser les financements publics et privés, et de hiérarchiser les politiques publiques, modifiant ainsi de fait les priorités des pays récipiendaires. Par leurs effets sur les opinions publiques, ils ont également affecté les prises de conscience et les

préférences des individus. La mobilisation autour des campagnes Make Poverty History et l'évolution des différents sondages d'opinion sur la pertinence de l'aide publique au développement depuis dix ans en sont une illustration.

Peu après l'adoption des OMD, en mars 2002, les dirigeants de la planète, réunis à Monterrey, au Mexique, ont réaffirmé le rôle essentiel joué par l'aide publique au développement pour atteindre ses objectifs. En particulier dans les pays les moins à même de bénéficier des flux d'investissement directs étrangers. Après une décennie de reflux de l'aide, le « Consensus de Monterrey » a relégitimé



Burkina Faso. L'éradication totale de la pauvreté absolue à l'horizon 2030 est l'un des Objectifs de développement durable.

Jacques Pion - Dailam